

L'instabilité politique à Madagascar perdure et toutes les informations qui nous parviennent presque quotidiennement de là-bas témoignent de la dégradation de la situation économique et de la paupérisation d'une proportion toujours plus grande de la population.

Je ne reviendrai pas sur mon séjour à Tananarive en février – mars 2011, dont j'ai rendu compte dans le récit que tous les membres de l'AFEM ont reçu dans le courant du mois d'avril. J'annonçais, entre autres, que l'Ecole Primaire Publique (EPP) d'Anosizato Andrefana avait un besoin d'un petit bâtiment administratif et je lançais un appel (hors budget normal) pour la construction de cet édifice devisée à CHF 15'000. Grâce à de généreux donateurs, il est achevé, à quelques finitions près, et a été réceptionné le vendredi 18 novembre 2011.

Ce bâtiment comprend : au rez-de-chaussée le logement du gardien de l'école et une salle des maîtres, au premier étage le bureau du directeur et de la secrétaire.

Le financement de l'ameublement des locaux a été trouvé sur place au prix de gros efforts du corps enseignant et des parents d'élèves.



Grand-maman, Maman et PRINCIA

La situation qui, nous a particulièrement touchés, est cet appel d'urgence que nous avons reçu de Toly pour Princia, cette fillette de 3 ans qui a subi une énucléation de l'œil droit, suite à un cancer de la rétine. Aussi douloureuse soit-elle, l'opération est réussie. Vous avez été nombreux à répondre à notre appel d'urgence. Vos dons destinés spécifiquement pour les soins de Princia ont couvert les frais des deux chimiothérapies et de l'opération qu'elle a subie.

L'AFEM va continuer à suivre Princia pour les examens qu'elle devra subir dans les mois, voire les années, à venir. Faudra-t-il, par exemple, envisager la mise en place d'un œil de « verre » puis son remplacement au fur et à mesure que la fillette grandira ? La question n'a pas encore été posée, mais il faudra l'aborder, tôt ou tard.

Secteur Famille



Alain : Grave fracture ouverte, après des mois de traitement il a pu retrouver du travail

Les malades de la tuberculose sont pris en charge pendant 8 mois et non plus 3 comme auparavant. Pour rappel, le traitement médical proprement dit est pris en charge par les hôpitaux publics et dure 8 mois. Il est indispensable d'accompagner ces malades par des apports en vivres et produits laitiers pendant toute cette période. Les médecins ont constaté les premiers résultats positifs de cette prise en charge prolongée.

Il y a eu 33 cas d'hospitalisation, dont 13 ont nécessité une opération chirurgicale.

Nous avons malheureusement eu à déplorer 6 décès dus principalement au fait que les familles sollicitent les prises en charge médicales trop tardivement par crainte de l'hôpital et faute de moyens financiers (1 cas de paludisme, 3 cas de tuberculose, 1 AVC et 1 nourrisson).

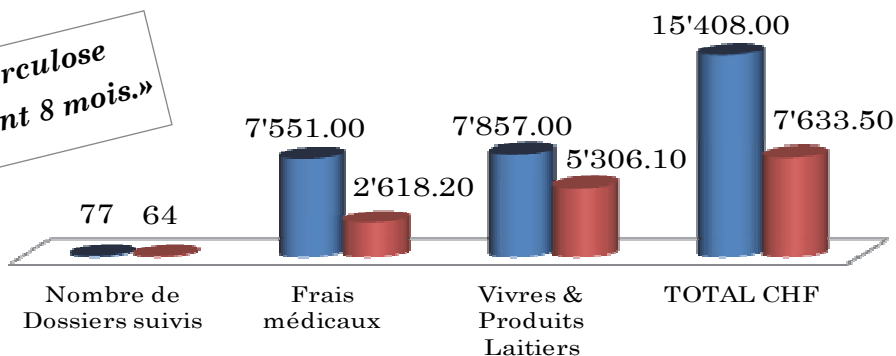
On compte :

8 dossiers entre CHF 171.50 et env. CHF 610.50,
67 dossiers entre CHF 43.- et env. CHF 171.50,
2 dossiers inférieurs à CHF 43.-

Ce graphique montre l'augmentation des dossiers suivis (en nombres et en coûts) au cours de ces deux derniers exercices. Le nombre de dossiers clos ne rend pas compte du nombre de dossiers en cours de suivi durant la même période (septembre 2010 à août 2011)

■ 2010 - 2011 ■ 2009 - 2010

« Les malades de la tuberculose sont pris en charge pendant 8 mois. »



Le processus de prise en charge n'a pas changé, dans le respect du plan stratégique défini, du but, des cibles et du genre d'aide, déclenché par des :

- demandes directes des malades ;
- informations des familles et/ou de l'entourage ;
- constats de NSAM (Visite à domicile par enquêtes directes et auprès du voisinage sur les conditions sociales, état de santé) ;
- appréciation du cas et de la situation par la responsable et la répondante ;
- soumission des cas, estimés à engagement financier supérieur à MGA 300.000 soit l'équivalent de CHF 128.65, auprès de la Présidente de NSAM qui apprécie la nécessité d'avoir l'aval de l'AFEM avant prise en charge notamment pour des cas d'hospitalisation ;
- ouverture de dossier et engagement des soutiens ;
- ou refus de prise en charge après évaluation (5 demandes).

A l'augmentation significative des patients suivis par NSAM et à la prolongation du suivi des tuberculeux (de 3 à 8 mois) s'ajoute une inflation très importante qui se répercute sur le coût des vivres, des produits laitiers et des médicaments. Les sommes engagées au cours de l'exercice écoulé ont dépassé de 14% les prévisions budgétaires 2010-2011. Quant au budget 2011 – 2012, il a quasiment doublé (+97%) par rapport à 2010 - 2011. Le comité de l'AFEM constate l'engagement total de Madame Toly Rakotomanga dans l'accompagnement des malades pris en charge par NSAM. Sur la base de ses prestations qui soulignent qu'elle travaille largement à plein temps, l'AFEM propose à NSAM de lui allouer un salaire équivalent à un taux d'activité de 100% dès le 1er septembre 2011.

Secteur Ecole

Sur les 50 élèves accompagnés (EA), 33 ont obtenu une moyenne égale ou supérieure à 10/20, ils sont donc promus. 6 EA ont réussi l'examen d'entrée en 6^{ème} au Collège d'Enseignement Général (CEG). On note la défection de 6 EA, soit parce qu'ils ne se sont pas présentés aux examens de fin d'année, soit pour cause de déménagement. NSAM va donc sélectionner, en collaboration avec les enseignants,

23 nouveaux élèves pour l'année scolaire 2011 - 2012.

Nous avons pour la première fois en 2010-2011 eu 3 EA au CEG. Un seul a eu une bonne moyenne. 5 nouveaux bénéficiaires seront sélectionnés. Pour mémoire, le CEG compte 4 niveaux, il est donc prévu d'avoir, d'ici à la rentrée scolaire 2013-2014, 12 EA au CEG.

Koba Tsinjo

Pour diverses raisons, le « goûter » n'a pu être distribué aux élèves de l'Ecole Primaire Publique (EPP) qu'à partir du mois de janvier 2011. Cela représente l'achat de plus de 3700 kilos de farine. Il faudra prévoir un tonnage supérieur pour la nouvelle année scolaire car il y aura 50 élèves supplémentaires par demi-journée, qui occuperont la classe supérieure du nouveau bâtiment situé au fond de la cour de l'école. Les coûts de la farine et de l'huile ont augmenté. Avec l'accroissement du nombre d'élèves et le début de la distribution du goûter en novembre 2011, le poste soutien alimentaire connaîtra une augmentation de 24%.

Actions diverses

Quelques enseignants de l'EPP, défrayés par AFEM NSAM, donnent des séances de 2 heures de soutien scolaire, ouvertes à tous les élèves de l'école mais obligatoires pour les Elèves Accompagnés. Le bénéfice de ce soutien scolaire pour les EA n'est pas vraiment satisfaisant puisque 17 d'entre eux n'ont pas réussi leur année. Il faudrait peut-être envisager de donner deux séances d'une heure plutôt qu'une séance de deux heures, compte tenu de la fatigue des enfants en fin de journée. Comme les années précédentes, le suivi médical des EA est assuré.



*La cour de l'EPP
d'Anosizato Andrefana*



Enfin une sortie verte d'une journée a permis aux EA de visiter un « Lemurs' park » proche de Tananarive. Les enseignants de l'EPP, accompagnés de membres du comité NSAM, ont également bénéficié d'une journée pédagogique « au vert » sur le thème de la protection de l'environnement. Il est vrai que la protection de l'environnement est un problème crucial à cause de la déforestation galopante dans tout le pays.

La sensibilisation des enfants et des enseignants est donc de première importance.

Berthine est une ancienne EA, lourdement handicapée et très brillante. En accord avec l'AFEM, NSAM a décidé de continuer à la soutenir pour ses études supérieures, qu'elle poursuit au Centre de Formation à Distance. Nous finançons les frais d'inscription aux cours et aux examens, les livres et ses déplacements qui sont fréquents. En effet Berthine rencontre régulièrement ses professeurs du Centre d'enseignement à distance. Elle fréquente aussi des cours d'appui donnés à l'Université de Tananarive, ce qui l'oblige à traverser la ville d'ouest en est avec les transports en commun.

Pour conclure

Il est inutile de dire que la situation générale du pays, brièvement décrite ci-dessus, a également un impact sur le secteur Ecole. De nombreux parents souhaitent que leurs enfants bénéficient de l'aide de NSAM. Nous sommes cependant obligés de limiter le nombre d'Elèves Accompagnés afin de garantir les prestations que nous offrons actuellement.

Au nom du comité de l'AFEM, je remercie tous ceux qui nous ont aidés à honorer nos engagements à l'égard de nos partenaires de Tananarive (NSAM), qui luttent quotidiennement pour venir en aide à quelques déshérités. Nous comptons sur vous tous pour les mois et années à venir, car même si notre action touche un nombre limité de personnes elle est utile.

Nous comptons non seulement sur votre soutien financier mais aussi sur votre souci de trouver de nouveaux membres en leur donnant le présent rapport et en les encourageant à consulter notre site internet www.afem.ch.

Versoix, novembre 2011

Pour le comité de l'AFEM
Christian Grosclaude
Président

NB : Merci de nous communiquer votre adresse électronique afin de limiter les frais postaux et pour préserver notre environnement.